



Rapport de la mairesse Manon Barbe sur la situation financière de l'arrondissement de LaSalle



Membres du conseil,
Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, je dépose aujourd'hui un rapport présentant à la fois la situation financière de l'arrondissement au terme de l'année 2016, les perspectives financières de l'exercice 2017 en cours, les principales orientations budgétaires pour 2018 et celles du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020. Est également déposée la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ et la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$, lorsque l'ensemble de ces contrats dépasse 25 000 \$ pour un même cocontractant.

Un bilan remarquable: excédent de gestion, investissements record, baisse de la taxe locale et retour de la marge de manœuvre budgétaire

Résultats au 31 décembre 2016

Le budget 2016 prévoyait des dépenses de fonctionnement et un financement de 43 564 000 \$. Le transfert aux services centraux du centre d'appels 311 et des contrats de déneigement, de même que certains ajustements comptables, ont ramené le financement réel à 42 203 000 \$. Quant aux dépenses réelles de l'arrondissement en 2016, elles se sont chiffrées à 39 483 000 \$, pour un excédent de gestion de 2 720 000 \$. Diverses affectations pour des dossiers spéciaux ont ensuite diminué cet excédent à 2 698 000 \$.

À ce bilan est venu s'ajouter un montant de 1 192 000 \$, qui résulte de toutes les corrections budgétaires apportées par le service des Finances à la dotation de l'arrondissement en 2016. Parmi les principales, mentionnons : un ajustement de 596 000 \$ reflétant les efforts de l'arrondissement pour diminuer les accidents de travail, une subvention de 224 000 \$ pour l'achat de livres, une redistribution des revenus de permis de la Ville de Montréal de 282 800 \$, des ajustements de crédits de 94 600 \$ et des remboursements de libérations syndicales de 47 800 \$. L'ensemble de ces affectations et corrections font en sorte que l'arrondissement a clos son exercice 2016 avec un excédent exceptionnel de 3 890 000 \$.

Quant aux revenus non fiscaux à la fin de l'exercice 2016, ils se sont avérés excédentaires de 102 300 \$ sur les prévisions de 1 263 900 \$.

Ces résultats financiers de 2016 peuvent être consultés sur le site Internet de l'arrondissement.

Record de 40 M\$ d'investissements en 2016

Les nombreuses mises en chantier de projets d'infrastructures et d'immobilisations ont contribué à faire de 2016 une année exceptionnelle en matière d'investissements publics. Qu'il s'agisse de projets payés ou financés par l'arrondissement, par la Ville de Montréal ou conjointement, c'est une somme record de 40 M\$ qui a été investie dans l'amélioration et l'entretien du réseau routier (rues, trottoirs, pistes cyclables), dans les réseaux d'égout et d'aqueduc, ainsi que dans le réaménagement des parcs de LaSalle.

Une part importante a été investie dans les parcs, espaces verts et aires de jeux, pour offrir aux citoyens des équipements plus modernes, conviviaux et sécuritaires. Par exemple :

- Reconstruction de la piscine Riverside.
- Réfection du parc Marroni et installation de nouveaux modules de jeu.
- Nouveau chalet de tennis au parc Hébert.
- Installation de filets de protection et modifications aux terrains de baseball des parcs Cavalier-De LaSalle, Leroux et Riverside.
- Installation de l'œuvre d'art public Au Grand Dam dans le parc des Rapides.
- Construction de la promenade de l'Aqueduc et aménagement du parc Marie-Claire-Kirkland-Casgrain.
- Et réseau de distribution d'eau dans les deux jardins communautaires.

Il y a également la réfection de nos rues, qui a toujours été l'une de nos priorités. Voici quelques travaux de 2016 :

- Réfection complète de l'avenue Dollard.
- Reconstruction et réaménagement de la rue Gagné et d'une portion du boulevard Champlain.
- Reconstruction de l'égout et de l'aqueduc du boulevard LaSalle, entre la rue Alepin et la 3^e Avenue.
- Reconstruction de la rue Clément entre Dollard et Des Oblats.
- Réhabilitation d'aqueduc dans les rues Broadway, Hull, Lefebvre et Lemieux.
- Et réhabilitation de la chaussée et des trottoirs d'une vingtaine de rues résidentielles.

Et d'autres grands projets dignes de mention, comme :

- Le changement de l'alimentation en eau de tout le secteur ouest de LaSalle, désormais alimenté par l'usine Charles-J.-Desbaillets.
- La construction de la passerelle cycliste et piétonne Lapierre.
- Et l'aménagement de pistes cyclables sur les rues Senkus, Cordner et Hardy.



Perspectives financières de l'exercice en cours

Le budget de dépenses de 2017 est de 37 220 000 \$. Les revenus anticipés au budget 2017 sont de 1 415 400 \$.

L'année dernière, après une baisse de 1 M\$ de la taxe locale sur les services, mes collègues du conseil et moi avons annoncé une nouvelle baisse de 2 M\$ de cette taxe en 2017. Il faut noter que le taux 2017 de la taxe locale place désormais LaSalle au 8^e rang des 19 arrondissements : le taux de la taxe locale est donc plus élevé qu'à LaSalle dans 7 arrondissements de Montréal. Malgré ces baisses récurrentes de la taxe locale, l'arrondissement prévoit terminer l'année 2017 en dégageant un excédent de gestion.

Grâce à la Réforme du financement des arrondissements (RFA), bien sûr, mais surtout avec une gestion serrée de nos dépenses de fonctionnement, j'ai annoncé avec fierté aux citoyens, dans Accent le Journal de juin dernier, que LaSalle avait récupéré sa pleine marge de manœuvre financière. Cette réserve permet de pallier aux imprévus, de payer certains investissements au comptant ou de participer à des ententes de financement avec d'autres gouvernements.

Orientations générales pour le budget 2018

Le budget 2018 sera adopté après les élections municipales du 5 novembre. Toutefois, compte tenu des indications données aux quatre directions de LaSalle dans la préparation de leur budget de fonctionnement, du versement prévu d'une 4^e tranche de la réforme sur le financement des arrondissements, et du fait que 2018 sera la 2^e année du rôle triennal d'évaluation, aucun bouleversement majeur des finances de l'arrondissement n'est à prévoir.

Orientations générales du programme d'immobilisations (PTI) 2018-2019-2020

Le budget triennal d'immobilisations 2018-2020, qui prévoit des investissements de 15 396 000 \$ sur trois ans, a été adopté en séance extraordinaire le 14 août à 19 h. Il sera entériné par le nouveau conseil municipal de Montréal le 30 janvier 2018. Il donne une indication des divers projets qui pourraient être entrepris au cours des trois années à venir et constitue une synthèse de la vision d'avenir et de l'évolution que mes collègues du conseil et moi souhaitons insuffler à notre arrondissement, pour la qualité de vie des LaSalloises et des LaSallois. En 2018, nous proposons d'investir 1 132 000 dans notre programme de réfection de parcs et piscines, 2 M\$ dans le programme de réfection routière et 2 M\$ dans la réfection de nos bâtiments municipaux.

Conclusion

En conclusion, j'espère vous avoir démontré avec ce rapport que l'année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2016 est le résultat de tous nos efforts de saine gestion des dernières années et marque le rétablissement complet de la santé financière de notre arrondissement. De plus, nos nombreuses réalisations de 2016 s'ajoutent à notre excellent bilan d'améliorations des services aux citoyens depuis le début de ce mandat.



Manon Barbe

Présenté le 5 septembre 2017 par

Manon Barbe, mairesse de l'arrondissement de LaSalle

LaSalle
Montréal